



Procès-verbal de la séance du Conseil municipal de Jussy du 4 mars 2019

Présents

Exécutif :	Mme Anne-Françoise Morel	Maire
	MM. Denis Chenevard	Adjoint
	Philippe Othenin-Girard	Adjoint
Bureau du Conseil :	M. Olivier Gros	Président
	Mme Géraldine Mathieu	Vice-Présidente
	M. Christophe Mage	Secrétaire
Conseillères municipales :	Mmes Patricia Crousaz-Pantet, Catalina Kauz, Camille Pinget, Audrey Pion, Myriam Rivollet, Deborah Wegmuller	
Conseillers municipaux :	MM. Jean-Daniel Baud, Éric Grand, Alain Magistra, Olivier Sommer, Grégoire Stocky	
Procès-verbaliste :	Mme Emmanuelle Maia	
Absent-e-s excusé-e-s :	néant	

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 février 2019
2. Communications du bureau du Conseil municipal
3. Communications générales du Maire et des Adjointes
4. Rapport des présidents de commissions et de l'Exécutif
5. Elections 2020
6. Police municipale
7. Fonds intercommunal (FI)
8. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h00 et salue la présence d'une jeune maman, à savoir Mme Deborah Wegmuller, que le Conseil municipal félicite chaleureusement pour la naissance de son fils.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 février 2019 [5271]

Le procès-verbal de la séance du 4 février 2019 est approuvé à l'unanimité sans remarque.

2. Communications du bureau du Conseil municipal [5272]

Le Président indique que quatre Conseils municipaux (Avusy, Céligny, Laconnex et Soral) se sont opposés à l'investissement complémentaire du Fonds Intercommunal (FI) en faveur du Grand Théâtre. Cette subvention est tout de même entrée en force le 16 février dernier.

3. Communications générales du Maire et des Adjointes [5273]

Mme le Maire félicite à son tour **Mme Deborah Wegmuller** qui remercie la Mairie pour ses gentilles attentions suite à la naissance du petit Louis.

À fin 2018, 26 personnes ont fréquenté la permanence de l'Action Trois Chênes pour l'emploi, indique **Mme le Maire**. **M. Christophe Mage** précise que le nombre d'habitants est stable.

Mme le Maire résume le courrier que la Mairie a reçu ce matin de M. Thierry Apothéloz. Le service de surveillance des communes s'appelle désormais le service des affaires communales. M. Guillaume Zuber, directeur, a démissionné suite à sa nomination comme procureur ; il n'y a pas d'autre changement au sein du personnel, ajoute **Mme le Maire** qui souligne l'utilité et l'importance de ce service pour les communes.

Mme le Maire annonce une naturalisation.

La recapitalisation de la caisse de l'État de Genève (CEG) concerne aussi le personnel du GIAP. Les communes devront par conséquent participer au pot commun. La contribution de Jussy s'élèvera à Fr. 90'514.-.

La Mairie a réécrit aux propriétaires des parcelles No 119 et 120 en leur demandant de préciser leurs souhaits par rapport à la vente de tout ou partie desdites parcelles.

La Mairie a reçu le rapport d'expertise relatif à la maison sis 321 route de Jussy. M. Jean-Daniel Baud a apporté des remarques pertinentes par rapport au calcul du prix de vente. **Mme le Maire** demande si le Conseil municipal aurait un intérêt à racheter cette maison. L'Exécutif s'est penché sur cette question et a mis en évidence les éléments suivants : la maison est située à proximité d'un terrain agricole et accolée à une autre maison.

Mme Patricia Crousaz-Pantet rejoint la séance.

M. Jean-Daniel Baud précise que l'acquisition d'une maison pour une mise en location ne figure pas dans les buts de la Fondation de la Commune de Jussy pour le logement. C'est plutôt à la commune qu'il revient d'acheter des terrains en réserve pour un futur développement. Il conseille entre autres à l'Exécutif de consulter une régie afin d'estimer le montant d'un éventuel loyer sur la base du marché actuel.

Sur proposition de **Mme le Maire**, ce dossier sera renvoyé devant la commission Bâtiments et Routes une fois différents points éclaircis (loyer, degré de vétusté, etc.) par le biais de M. Denis Chenevard.

M. Pascal Luyet souhaite toujours vendre l'appartement de cinq pièces et demie ainsi que le studio dont il est propriétaire, tous deux situés dans le bâtiment de la Couronne. À l'issue d'une brève discussion, le Conseil municipal charge l'Exécutif de mandater la régie Pilet & Renaud SA afin de réaliser une expertise.

M. Denis Chenevard annonce deux mises à l'enquête :

La première concerne la procédure d'approbation des projets d'installations électriques pour le poste de transformation Monniaz eaux usées n°1930 – construction d'un nouveau poste de transformation sur la parcelle n°404 de la commune de Jussy (dossier S-0175007.1) et l'installation d'une ligne souterraine de 18'000 volts entre les postes Monniaz Eaux Usées n°1930 et le poste Jussy Château n°187 (dossier L-0226965.1). La seconde concerne la demande d'autorisation de construire DD 112354/1 - SIG - route de Jussy - mise en place d'installations de radiocommunication (faisceaux hertziens).

M. Denis Chenevard annonce un préavis favorable donné par l'Exécutif :

DD 112329/1 - Mme Maryse Burgat, Mme Olga Burgat - 19, la-Renfile - remplacement d'un réservoir à propane.

Le rez-de-chaussée et le premier étage du bâtiment de la Chapelle présentent des problèmes d'humidité. Des ventilations seront installées sur les fenêtres et les contrecœurs isolés, ainsi que le chéneau, situé à proximité de la cuisine, qui engendre un pont de froid. Coût total des travaux : Fr. 7'460.-.

L'ingénieur a transmis un montant complémentaire d'honoraires relatif au deuxième appel d'offres pour les travaux de la route de Monniaz. **M. Denis Chenevard** lui a demandé de contrôler son tableau, car la part des SIG n'y était pas intégrée.

La commission Bâtiments et Routes avait demandé à M. Michel Savary de redessiner le portail d'entrée situé juste après le parking, à la route de Juvigny, dans le cadre de l'extension de la zone 30 km/h. Or cette proposition ne satisfait pas pleinement l'Exécutif qui la juge peu judicieuse et qui propose une seconde variante.

À l'issue de la présentation de **M. Denis Chenevard** sur la base de plans projetés à l'écran et complétée par une brève discussion portant sur les deux variantes, **le Président** propose de passer au vote.

À l'unanimité, soit par 0 voix pour, le Conseil municipal décide de ne pas retenir la variante 1 (version de la commission Bâtiments et Routes, sur proposition de M. Michel Savary).

À la majorité, soit par 7 voix pour et 4 abstentions, le Conseil municipal se prononce en faveur de la variante 2, soit la solution proposée par l'Exécutif.

M. Philippe Othenin-Girard annonce que la commune de Thônex souhaite abolir (probablement fin août) la convention qui la lie à Jussy afin de recentrer sa police municipale sur Thônex et des communes géographiquement plus proches. L'Exécutif a approché la commune de Collonge-Bellerive, dont la police municipale travaille de manière proactive avec le poste de police de la Pallanterie.

Une discussion s'engage. Il en ressort l'importance d'obtenir d'ici le mois de juin un bilan sur les trois années de collaboration avec Thônex afin de recentrer les attentes et exigences. Cela permettra aussi de déterminer l'utilité d'une telle démarche et les problèmes qu'une absence d'APM sur le territoire de Jussy pourrait engendrer (incivilités, mise en place des

plans de sécurité lors des manifestations, parking, etc.).

Sur une question du **Président, M. Philippe Othenin-Girard** indique qu'une collaboration avec Collonge-Bellerive se ferait sur la base d'un cahier des charges précis que Jussy aura la possibilité de compléter.

La commune de Chêne-Bougeries a réalisé un document sur la pollution lumineuse (éclairages publics, extérieurs, de jardin, etc.) et ses conséquences sur la faune, et a très gentiment accepté de le mettre à disposition de Jussy. **M. Philippe Othenin-Girard** précise que la commune fera à son tour une communication sur ces problématiques, car cela va dans le sens des essais d'extinction de l'éclairage public qui sont actuellement en cours. Il s'agit d'un véritable problème de l'avis des biologistes.

M. Olivier Sommer rejoint la séance.

Le Conseil municipal de la commune de Meinier a voté la délibération relative à la parcelle lui appartenant et concernée par la future zone hameau de Sionnet.

M. Philippe Othenin-Girard conclut sur les statistiques des TPG concernant notamment la fréquentation du bus C qui totalise 123'982 personnes montées à bord (Jussy Place : 26'000, Jussy Meurets : 23'000).

Un certain nombre de dossiers actuels (extinction de l'éclairage public, panneaux photovoltaïques de la salle des fêtes, CAD, etc.) seront présentés lors de la séance publique du 28 mars (19h-21h). Les SIG présenteront quant à eux aux intéressés tous les types de contrats qu'il est possible de conclure par rapport à l'énergie solaire sur des toits privés.

Le Président ajoute qu'une étude a scientifiquement démontré que la petite faune était totalement perturbée jusqu'à 5 km des éclairages orangés de certains centres urbains.

M. Jean-Daniel Baud ajoute que le conseil de la Fondation de la Commune de Jussy pour le logement a accepté de faire un effort sur l'amélioration de l'efficacité des immeubles et de la place de Prés-Seigneurs. La séance publique pourrait être l'occasion de présenter aux locataires les actions et tests envisagés.

4. Rapport des présidents de commissions et de l'Exécutif

[5274]

Développement et Sécurité

M. Éric Grand indique que la commission ne s'est pas encore réunie. Ses membres doivent étudier le rapport relatif à la réorganisation des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

Agriculture et Urbanisme

La commission ne s'est pas réunie et n'a pas encore fixé de date, annonce **Mme Deborah Wegmuller**.

MM. Philippe Othenin-Girard et **Denis Chenevard** confirment la date du prochain clean up day, soit le 23 mars. Le tous-ménages sera distribué cette semaine.

Bâtiments et Routes

M. Jean-Daniel Baud indique que la commission s'est réunie le 11 février.

La commission s'est penchée sur le budget 2019, avant de discuter des dossiers en cours. Conformément à la demande formulée par le Conseil municipal lors du vote du crédit d'investissement relatif à l'enfouissement des lignes de la route de Monniaz, **M. Jean-Daniel Baud** a demandé à l'ingénieur de lui transmettre un état de la situation tous les trimestres. Le premier arrivera fin mars.

La commission a demandé une réponse écrite à la CMNS par rapport au bâtiment de la Couronne afin de pouvoir mandater un menuisier pour une expertise. En effet, la CMNS demande que les fenêtres existantes soient conservées et des survitrages installés.

M. Eric Grand ajoute que la commission n'est pas favorable à l'idée de faire dépenser Fr. 80'000.- à la commune pour cette demande de la CMNS.

La commission a évoqué la validation de la zone 30 km/h. L'État doit déposer une demande d'autorisation pour les modifications à faire, et M. Michel Savary répondre à une demande complémentaire pour les tracés sur les routes, indique **M. Jean-Daniel Baud**.

L'installation photovoltaïque sur le toit de la salle des fêtes, le projet d'extension et le portique de Juvigny ont aussi été évoqués par la commission.

La commission avait suggéré une opération de remblayage des trous sur les routes en fin d'année. **Mme le Maire** indique que des remblayages sont actuellement en cours.

La commission a reçu de Swisscom un point de la situation par rapport à la fibre optique sur la commune.

Mme le Maire évoque l'interpellation de la commission suggérant la fermeture de la route de Juvigny de 19 à 7 heures en semaine et complètement le dimanche. Bien que reconnaissant sans peine un problème de trafic, l'Exécutif s'y oppose pour deux raisons. En effet, une telle décision aurait un impact négatif sur le restaurant et le manège. De plus, il faut tenir compte des importants travaux qui se déroulent actuellement à la route de Monniaz.

M. Eric Grand souligne le fait que la route de Juvigny et le chemin de La-Molliette sont des axes secondaires propriété de la commune de Jussy, mais que le canton les utilise à des fins de grand trafic. Il faudrait déterminer dans quel cadre Jussy pourrait être responsable en cas d'actions intentées contre le trafic de transit.

Mme le Maire insiste sur l'incompatibilité d'une fermeture de la route de Juvigny pendant les gros travaux qui ont lieu sur la route de Monniaz.

M. Eric Grand précise que les mesures d'accompagnement, dues à ce chantier, sont à l'étude par M. Michel Savary alors que le chantier a déjà commencé.

Mme le Maire rappelle qu'il y a deux commerces sur cette route.

M. Philippe Othenin-Girard relève que la commission a raison, dans le sens où il faudrait essayer de prendre un certain nombre de mesures. Mais les travaux sur la route de Monniaz compliquent la situation, en ce moment. En revanche, très rapidement après ceux-ci, il serait possible de mettre en place des mesures comme des sens de circulation dans le village qui devraient considérablement améliorer la situation.

M. Jean-Daniel Baud rappelle qu'il ne s'agissait pas de fermer la route de Juvigny, mais d'y interdire le trafic de transit à certaines heures. L'utilisation faite par l'État de ces routes communales qui ne sont pas conçues pour du trafic de transit les endommage, ajoute

M. Eric Grand.

Mais le timing avec les travaux de Monniaz n'est pas adéquat, conclut **Mme le Maire** qui doute que tous les véhicules respecteraient une mesure « bordiers autorisés ».

La prochaine séance de la commission est fixée au 11 avril 2019 à 19 heures.

Écoles et Affaires sociales

Mme Myriam Rivollet annonce que la commission ne s'est pas encore réunie. La prochaine réunion est fixée au 11 juin.

Finances et Administration

La commission se réunira le 20 mars en vue de valider le règlement du Conseil municipal qui sera présenté aux élus lors de la prochaine séance plénière, indique **Mme Audrey Pion**.

Manifestations et Sport

Mme Catalina Kauz, qui indique que la commission s'est réunie le 29 janvier, rappelle les dates de plusieurs manifestations :

- Sortie des jeunes à Walibi le 31 août.
- Sortie des aînés le 22 mai (la commission cherche encore deux accompagnants).
- 1er août, l'oratrice sera la présidente des TPG, Mme Anne Hornung-Soukup.
- Balade sur la frontière, le 19 mai (une séance aura lieu le 14 mars à Puplinge).

M. Denis Chenevard ajoute que les organisateurs souhaiteraient voir plus de Jusserands y participer ; la communication sera améliorée.

La prochaine séance de la commission est fixée au 30 avril à 19 heures.

M. Christophe Mage rappelle que les présidents de commission doivent lui transmettre dans les meilleurs délais les informations destinées au rapport administratif 2018. Puis il indique que Mme Isabelle Casada n'est plus disponible pour la rédaction des procès-verbaux des commissions. Mme Emmanuelle Maia est à disposition, pour autant qu'elle ne soit pas retenue pour une autre séance.

5 Elections 2020 **[5275]**

Mme le Maire rappelle que l'Exécutif propose, comme thème de la séance d'information publique du 1^{er} octobre, l'engagement politique communal et les élections. Il faudrait que les Jusserands soient informés à ce moment-là s'il y a d'éventuelles places à repourvoir au sein du Conseil municipal ou de l'Exécutif pour la prochaine législature. **Mme le Maire** demande aux élus de prendre position en juin en prévision de cette séance publique, sachant qu'ils pourront encore changer d'avis d'ici la fin de l'année.

6. Police municipale **[5276]**

Ce point ayant été traité au point 3 de l'ordre du jour, il ne fait pas l'objet d'autre remarque.

7. Fonds Intercommunal (FI) **[5277]**

En l'absence de décisions prises par l'ACG relatives au Fonds Intercommunal (FI), ce point ne fait pas l'objet de remarque particulière.

8. Divers **[5278]**

M. Jean-Daniel Baud remercie Mme le Maire et la Mairie pour leur gentille attention à son égard lors de sa sortie de la clinique.

Date du prochain Conseil municipal : 1^{er} avril 2019 à 20 heures.



Le Président :
Olivier Gros



La Vice-présidente :
Géraldine Mathieu



Le Secrétaire :
Christophe Mage

Séance levée à : 21h10.